

Livret d'accueil Spring- Box - accueil du stagiaire

Nom et prénom du stagiaire :

Site de formation :

Adresse

Téléphone

Services

Votre formateur référent/formatrice référente :

Référent handicap :

Equipe d'encadrement :

Présentation de l'entreprise

Spring-Box est un organisme de formation spécialisé en langue, certifié QUALIOPi et enregistré sur DATADOCK.

Dans le cadre de la vente de prestations éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF), Spring-Box s'engage à respecter les 10 engagements de la Charte de Déontologie.

Spring-Box s'engage pour tout stagiaire présentant une situation de handicap à appliquer le principe « d'égalité des chances ».

Fiche d'accessibilité du site et horaires

- Parking devant le bâtiment et place de personnes handicapées et rampe d'accès à l'arrière du bâtiment
- Accueil au rez-de-chaussée
- Portes larges
- Ascenseur pour l'accès au bureau d'accueil sans obstacle physique ni visuel
- Sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Horaires d'ouverture des bureaux : 8h30-18h00

Recherche de solutions de compensation – stagiaire en situation d'handicap

Spring-Box se donne pour mission de :

- prendre en compte les besoins

- rechercher des solutions de compensation
- étudier des aménagements spécifiques pour l'accompagnement tout au long de la formation
- l'accompagner dans les démarches, le cas échéant

1. Qui m'accompagne ?

Vous disposez au sein de votre centre d'un Référent Handicap, Anne Sophie Dautigny. Elle est votre interlocutrice privilégiée dans vos démarches et fait en sorte que vous puissiez accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles.

Votre déclaration lors de la « demande de renseignements » initiale suffira à déclencher un accompagnement par le référent Handicap. Les informations que vous lui communiquerez ne seront partagées qu'avec le formateur/formatrice référent(e).

2. Quand parler de mon handicap ?

A tout instant, vous pouvez faire part de votre handicap, mais il est préférable de le faire lors de votre entretien qui définit les objectifs et la formule de formation (présentiel, distanciel, en individuel, en groupe). Cela permet au référent handicap d'envisager dès le départ des modalités de de formation qui soient adaptées à vos besoins.

3. Comment est adaptée ma formation ?

Au cours de l'entretien que vous aurez avec la référente handicap, celle-ci déterminera avec vous les aménagements dont vous aurez besoin. En fonction de votre situation, ces aménagements peuvent varier : durée des sessions, nature des supports, etc

En collaboration avec la formatrice, la référente handicap propose un parcours spécifique, raisonnablement adapté aux besoins et aux objectifs de la personne en situation de handicap. La référente handicap s'assure de la faisabilité des adaptations organisationnelles (horaire, rythmes...), matérielles (aides techniques individuelles...) et pédagogiques (renforcement, modularisation...) permettant l'intégration de la personne handicapée et la prise en compte de la spécificité de son handicap.

Contacts utiles

Vous y trouverez les contacts utiles pour vous aider dans vos démarches tout au long de votre parcours.

- Ressources Handicap Formation Hauts de France

<https://www.rhf-hdf.fr/>

rhf-hdf@agefiph.asso.fr

- AGEFIPH

<https://www.agefiph.fr/recherche?f%5B0%5D=thematiques%3A162>

- DREETS Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

<https://dreets.gouv.fr/>

- Pôle Emploi
- C2RP Des ressources et des outils au service des professionnels de l'emploi de la formation et de l'orientation

<https://www.c2rp.fr/>

- MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées de L'Aisne

<https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/02>

- Caisse des Dépôts et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (Cnsa).

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/formation-professionnelle>

Règlement intérieur à consulter